



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22025337***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 FEB. 2022AU GREFFE
GrefféN° d'entreprise : **BE0738 721 118****Dénomination**(en entier) : **C TOUT BON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SNC**Adresse complète du siège : **RUE WIVINE 12D - 1315 INCOURT****Objet de l'acte : NOMINATION/DEMISSION**

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 29 octobre 2021

1. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, accepte la démission au poste de gérants de Monsieur Charles de Bethune de Hesdigneul et de Madame Alice Regout, et ce, à partir du 1 novembre 2021. L'ensemble des pouvoirs antérieurement concédés sont annulés.

2. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, accepte la nomination au poste de gérant la société PREAU INVEST S.N.C. dont le siège social se trouve Rue de Tourninnes 1 à 1360 Perwez, repris à la BCE sous le numéro BE 0718.612.424 et représenté par Monsieur Charles de Bethune Hesdigneul, et ce, à partir du 1 novembre 2021. Son mandat sera d'une durée illimitée.

3. La société donne procuration à Madame Christine DEFAYS afin de procéder aux formalités de publication auprès du Greffe du Tribunal des Personnes morales.

Pour extrait conforme,

Christine Defays
Mandataire

MONITEUR BELGE

17-02-2022

BELGISCH STAATSBAD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).